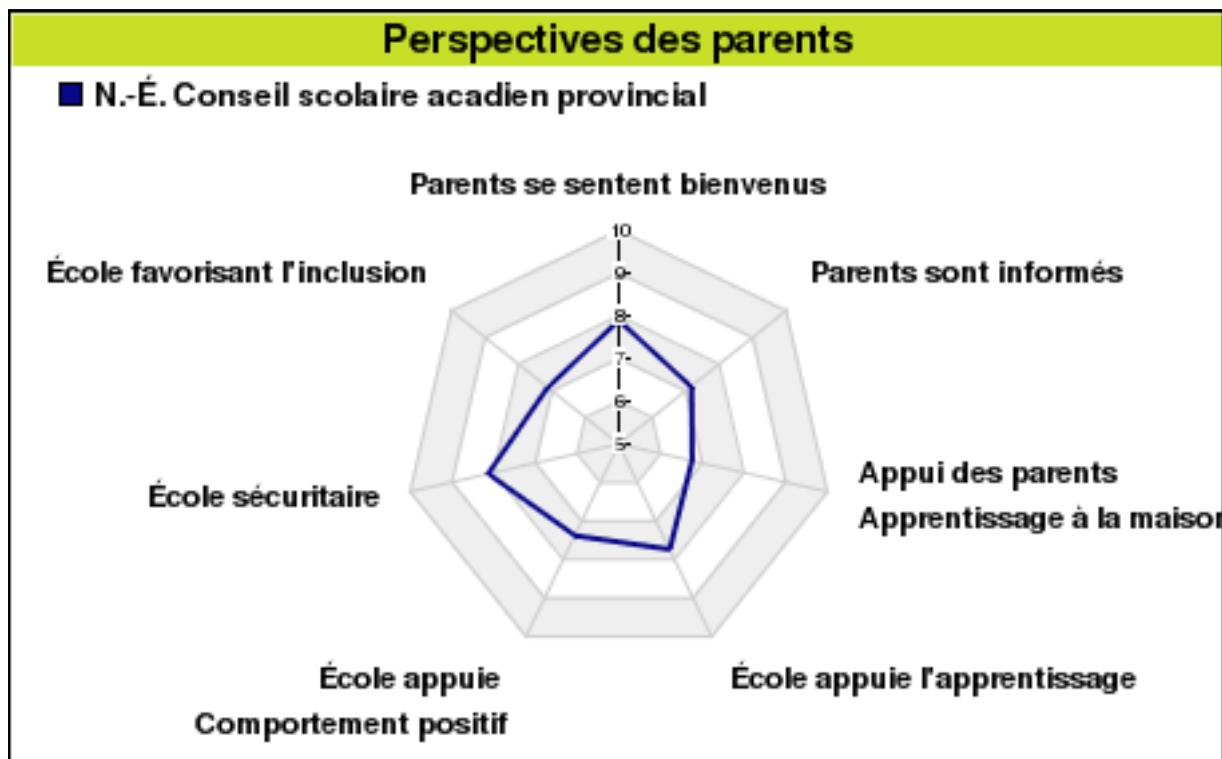


Partenariat entre l'école et la famille

Perspectives des parents à l' N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

Le sondage sur les partenariats entre l'école et la famille est fondé sur un questionnaire exhaustif portant sur plusieurs aspects des perceptions que les parents ont des expériences de leurs enfants en milieu scolaire et en milieu familial. Il est inspiré principalement du cadre de Joyce Epstein pour favoriser des relations positives entre l'école et la collectivité. Les écoles qui connaissent du succès favorisent une meilleure communication avec les parents, encouragent la participation des parents aux travaux scolaires de leur enfant et les invitent à faire du bénévolat à l'école et à participer à la gouvernance de l'école. Le sondage indique aux écoles jusqu'à quel point les parents estiment qu'elles appuient l'apprentissage et les comportements positifs et favorisent un milieu sécuritaire et inclusif.

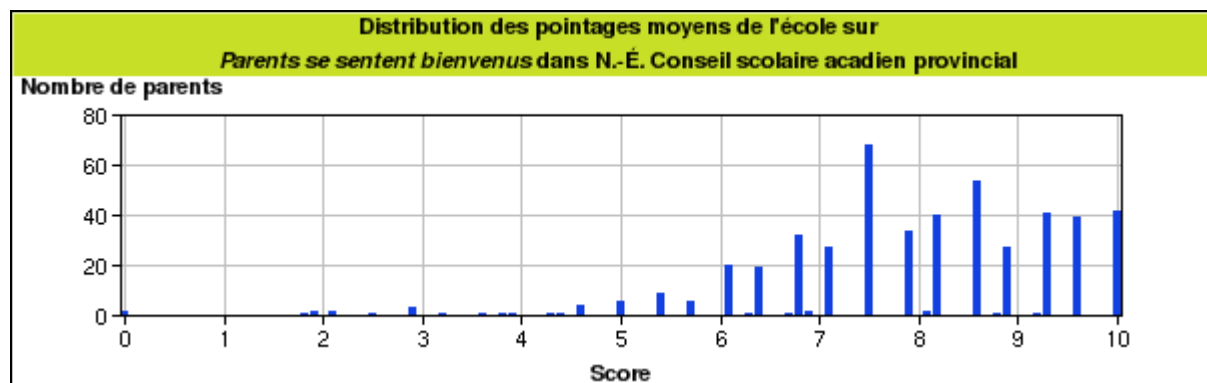
Le sondage présente huit mesures distinctes qui ont été évaluées sur une échelle de dix. Les pointages pour les questions du format Likert (c.-à-d. fortement d'accord à fortement en désaccord) ont été convertis à une échelle de dix points. Ensuite la moyenne a été calculée et les résultats ont été présentés par question et par sujet. Un pointage de 0 indique que l'on est fortement en désaccord, un pointage de 10 indique que l'on est fortement d'accord; et un pointage de 5 indique une position neutre (ni d'accord ni en désaccord). Les autres parties du rapport fournissent une description détaillée des résultats.





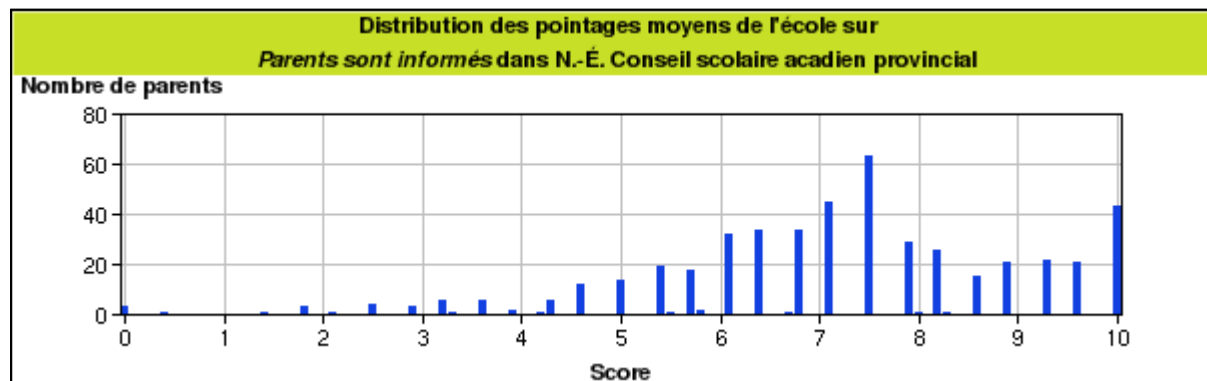
I. Les parents sentent qu'ils sont les bienvenus à l'N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

<i>Parents se sentent bienvenus</i>	7.9
Je me sens bien accueilli lorsque je visite l'école.	8.3
Il est facile pour moi de parler avec les enseignants de mon enfant.	8.4
Je suis au courant des activités scolaires.	7.7
Les enseignants écoutent lorsque je partage mes préoccupations.	8.1
Je peux facilement parler au directeur ou à la directrice de l'école.	8
Les renseignements écrits de l'école sont rédigés en langage clair et simple.	7.7
Les activités pour les parents sont fixées à des heures où je peux participer.	7.1



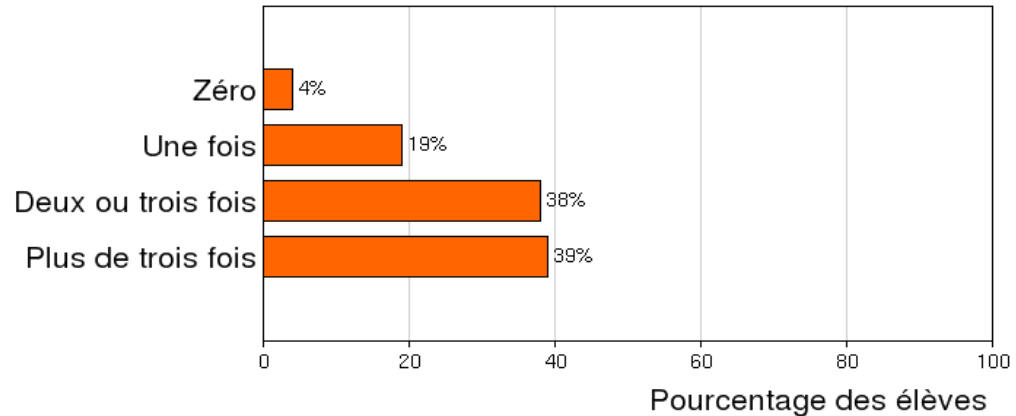
II. Les parents sont informés à l'N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

<i>Parents sont informés</i>	7.1
Les rapports sur les progrès de mon enfant sont écrits en termes que je comprends.	7.3
Si mon enfant avait des problèmes de comportement à l'école, l'enseignant en discuterait avec moi immédiatement.	7.7
Je suis au courant du comportement de mon enfant à l'école, qu'il soit positif ou négatif.	7.5
Les enseignants me mettraient au courant si mon enfant ne faisait pas assez de progrès dans les matières scolaires.	7.5
Je suis au courant des progrès de mon enfant dans les matières scolaires.	7.4
Je connais les possibilités offertes à mon enfant pour l'avenir.	6.2
Je suis au courant du développement social et émotionnel de mon enfant.	6.5

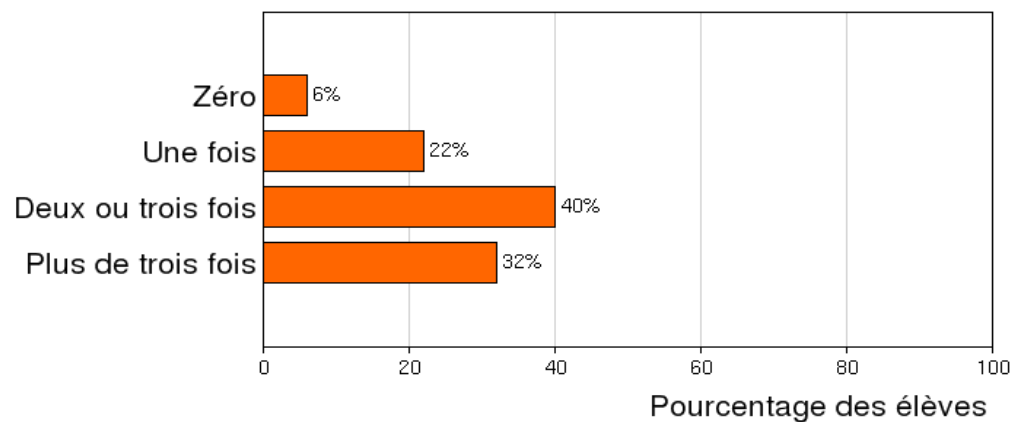


Participation des parents à l'N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

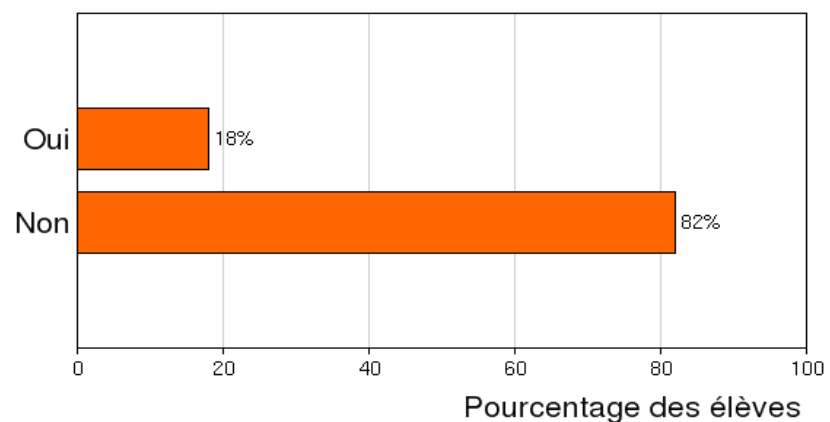
Parents ont parlé avec un enseignant N.-É. Conseil scolaire acadien provincial



Parents ont participé à des rencontres N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

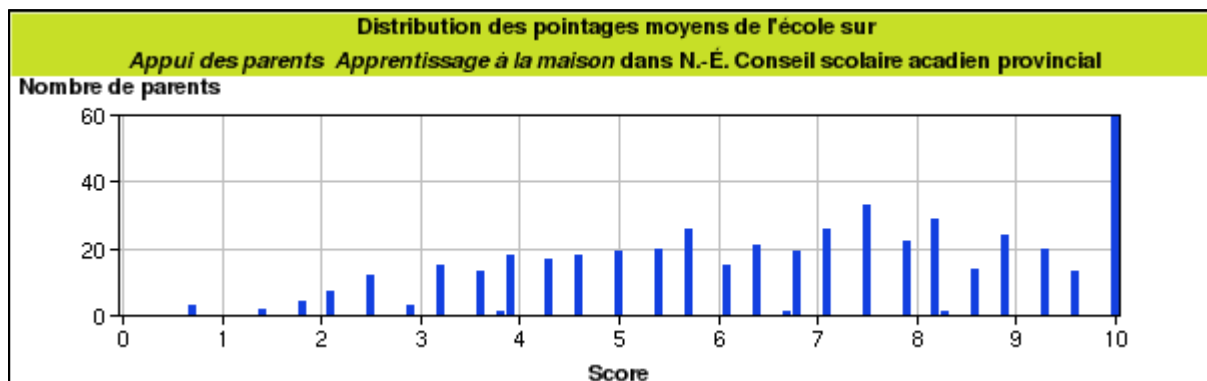


Parents participent aux comités scolaires N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

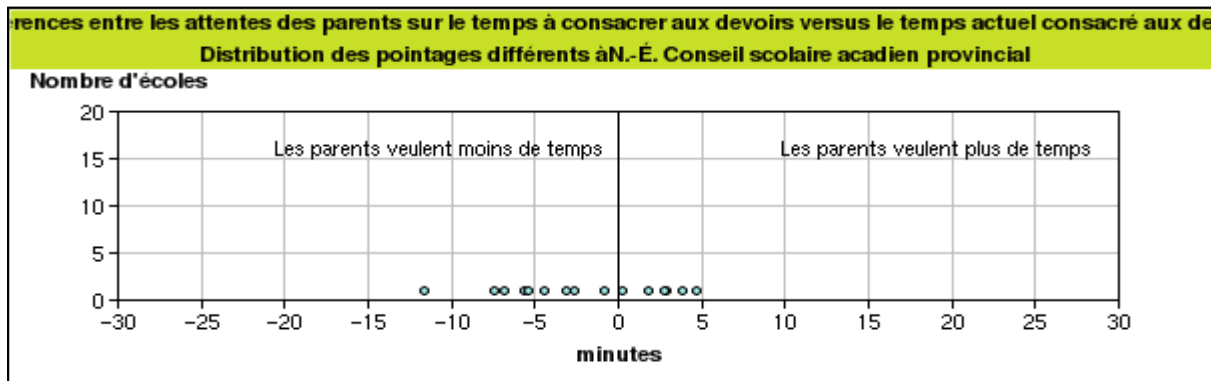
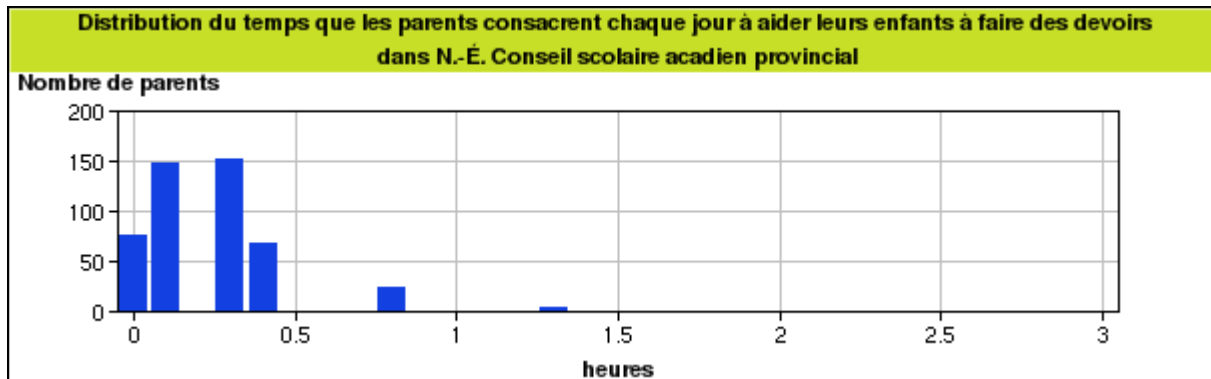
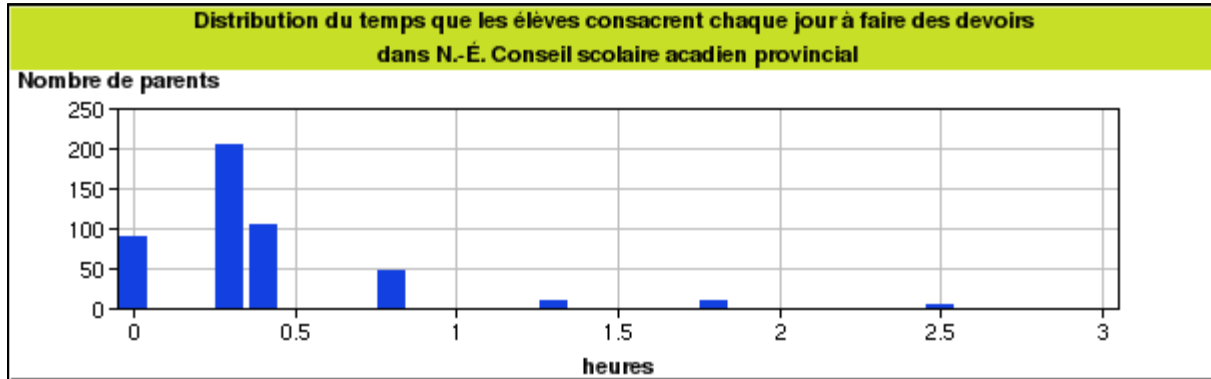


IV. Les parents à l'N.-É. Conseil scolaire acadien provincial appuient l'apprentissage à la maison

<i>Appui des parents Apprentissage à la maison</i>	<i>6.7</i>
À quelle fréquence quelqu'un de votre famille fait-il les choses suivantes :	
Discuter du niveau de réussite de votre enfant dans ses cours	5.8
Parler de l'importance du travail scolaire	6.2
Demander si quelque chose lui cause des problèmes à l'école	6.3
Encourager votre enfant à réussir à l'école	7.7
Féliciter votre enfant pour sa réussite à l'école	7.4
Parler à votre enfant de ses sentiments vis-à-vis des autres enfants à l'école	6.3
S'intéresser aux projets scolaires de votre enfant	7.3

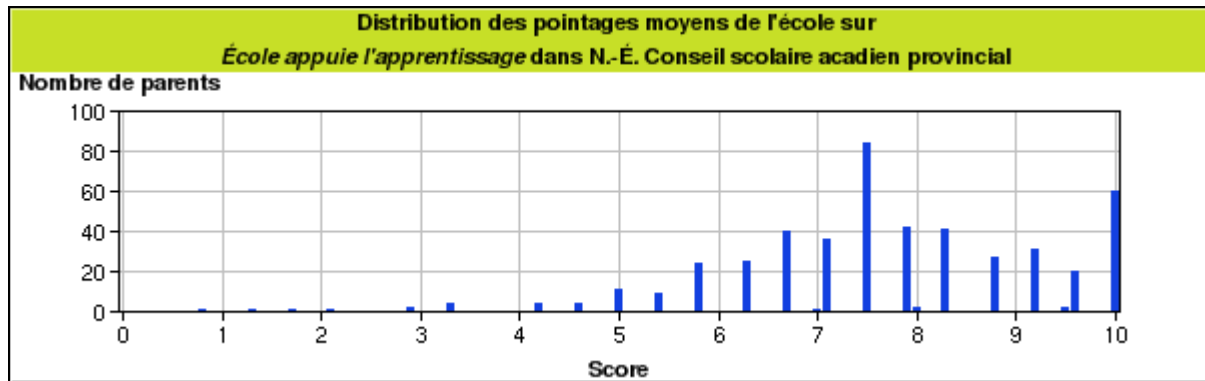


Temps consacré aux devoirs à l’N.-É. Conseil scolaire acadien provincial



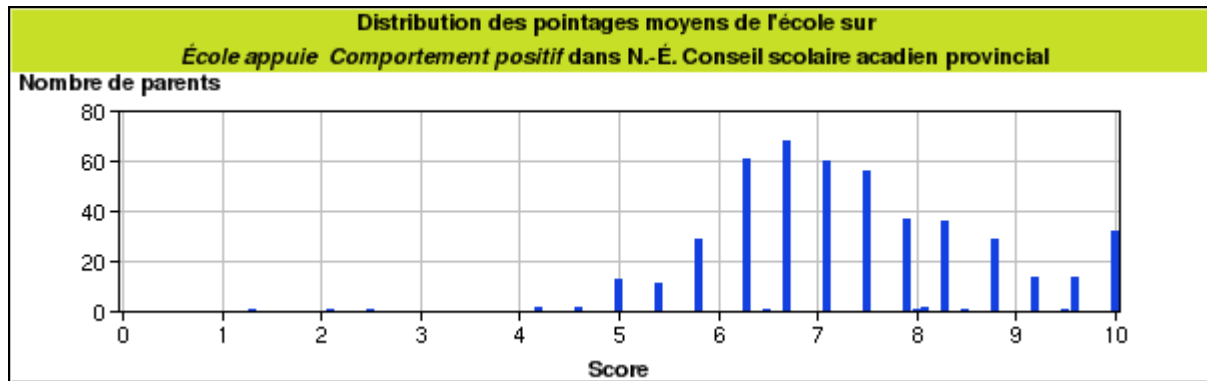
V. Appui de l'apprentissage à l'N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

<i>École appuie l'apprentissage</i>	7.7
Les enseignants ont des attentes élevées pour que mon enfant réussisse.	7.5
Les enseignants s'intéressent à l'apprentissage de mon enfant.	8.1
On encourage mon enfant à faire de son mieux.	7.9
Les enseignants tiennent compte des besoins, des capacités et des intérêts de mon enfant.	7.4
Les enseignants s'attendent à ce que les devoirs soient terminés à l'heure.	7.6
Les enseignants s'attendent à ce que mon enfant travaille fort.	7.7



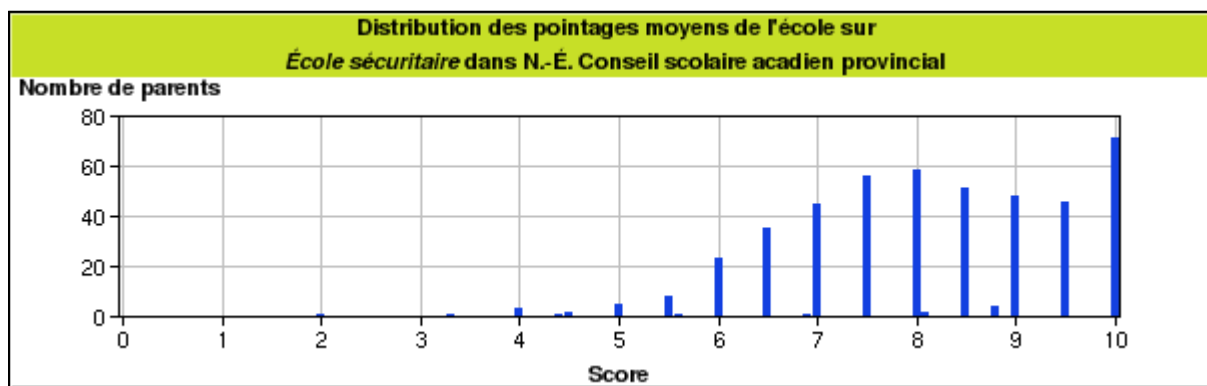
VI. Soutien pour un comportement positif à l'N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

<i>École appuie Comportement positif</i>	7.3
Les enseignants s'attendent à ce que mon enfant soit attentif en classe.	8.4
Les enseignants gardent la maîtrise de leur classe.	7.6
Mon enfant comprend bien les règlements par rapport aux comportements à l'école.	8.6
Les enseignants dévouent du temps aux activités parascolaires.	6.7
L'école aide à prévenir le tabagisme chez les élèves.	6.4
L'école aide à prévenir la consommation de drogues chez les élèves.	6.5



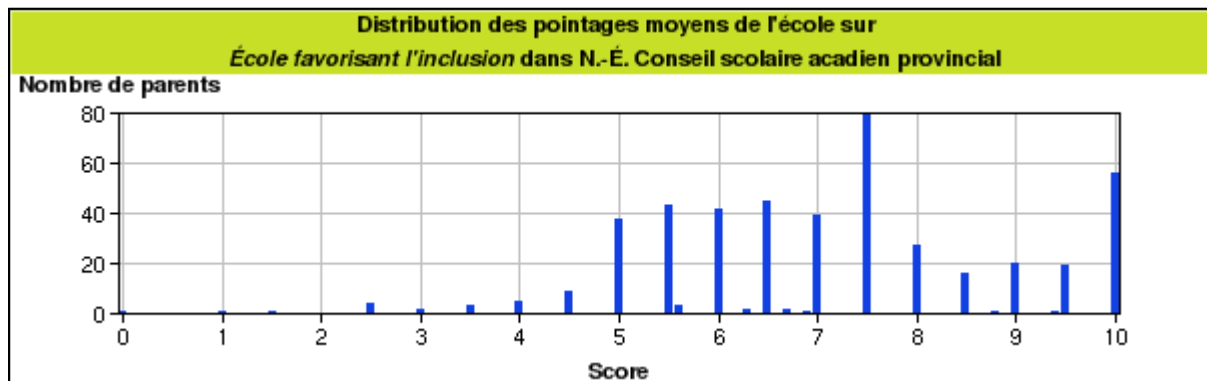
VII. Sécurité à l'N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

<i>École sécuritaire</i>	8.1
Les problèmes de comportement sont abordés de façon opportune.	6.7
Mon enfant se sent en sécurité à l'école.	8.6
Mon enfant se sent en sécurité lorsqu'il se rend à l'école et qu'il en revient.	8.6
Les gangs ne sont pas un problème à notre école.	8.4
Il n'y pas des tensions ethniques ou raciales à notre école.	8.3



VIII. Inclusion à l'N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

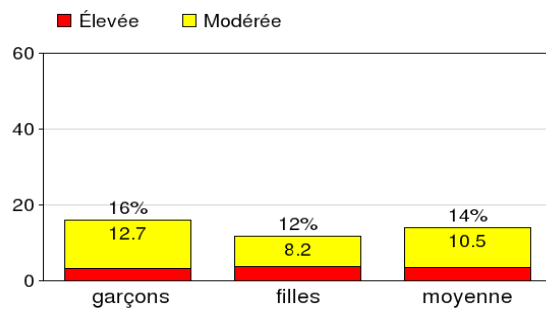
<i>École favorisant l'inclusion</i>	7.1
Les enseignants aident les élèves qui ont besoin de soutien supplémentaire.	7.3
Le personnel de l'école créé des occasions pour les élèves qui apprennent à un rythme plus lent.	6.7
Les enseignants essaient de comprendre les besoins d'apprentissage des élèves à besoins spéciaux.	7
Le personnel de l'école joue un rôle actif pour assurer que tous les élèves soient inclus dans les activités scolaires.	7.2
Les enseignants aident les élèves à développer des amitiés positives.	7.2



Intimidation contre des élèves à l’N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

Les élèves ont été déclarés victimes d’intimidation modérée ou grave après que les parents ont dit que leur enfant avait été victime d’intimidation physique, sociale, verbale et de cyber intimidation au cours des 30 jours précédents.

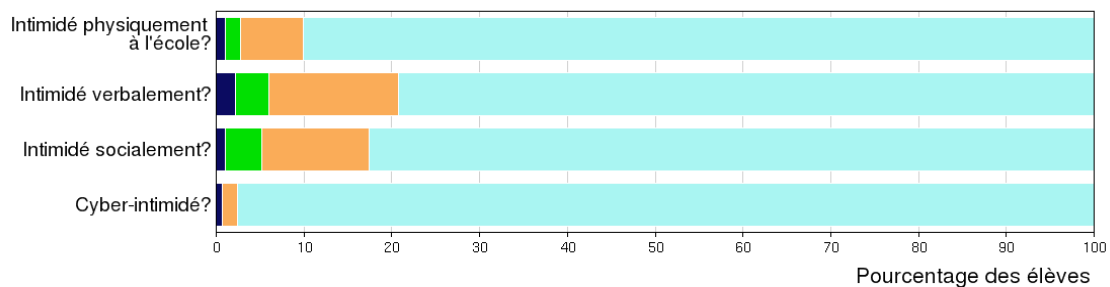
Prévalence de l’intimidation à N.-É. Conseil scolaire acadien provincial



Le tableau ci-dessous indique les formes d’intimidation que les élèves subissent le plus souvent à l’N.-É. Conseil scolaire acadien provincial.

Forme d’intimidation à l’N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

■ Tous les jours ou pr ■ Environ 2 ou 3 fois ■ Environ une fois par ■ Jamais ou presque jamais

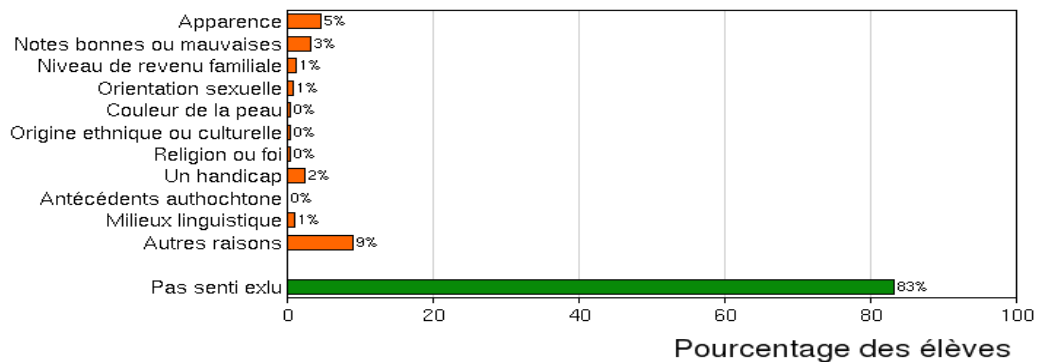




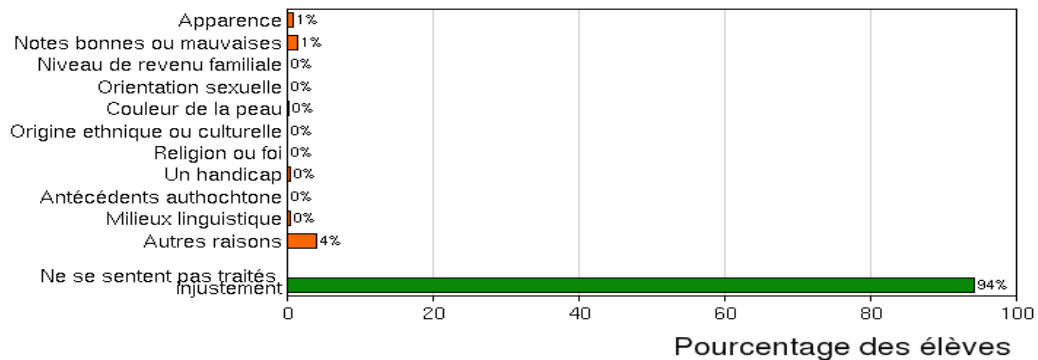
Parents qui pensaient que leur enfant était exclu à l'N.-É. Conseil scolaire acadien provincial

De nombreux élèves estiment être exclus par leurs pairs ou être traités de façon injuste par le personnel de l'école en raison de leur origine ethnique ou culturelle, leur sexe, leur classe sociale, leur orientation sexuelle, leur religion, leur handicap ou toute autre limite catégorique perçue. Les deux tableaux ci-dessous indiquent le pourcentage de parents qui estimaient que leur enfant était exclu par les autres élèves ou était traité de façon injuste par le personnel de l'école pour diverses raisons.

Raisons pour lesquelles les parents estiment que leur enfant fut exclu N.-É. Conseil scolaire acadien provincial



Raisons pour lesquelles les parents estiment que leur enfant fut traité injustement N.-É. Conseil scolaire acadien provincial



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec info@thelearningbar.com